

FORMATION

Collectivités locales et laïcité

Des repères pour comprendre. Des outils pour agir.

OBJECTIF

La laïcité est, depuis plusieurs années, de retour dans le débat public. On y entend tout et son contraire. Faute de connaissances et de recul, les passions l'emportent parfois sur la raison. Les collectivités locales et en priorité les communes sont en première ligne.

Dans ce contexte, l'objectif de cette formation est de rappeler ce qu'est fondamentalement la laïcité et de leur proposer des outils pour agir au quotidien et résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés.

INTERVENANT



Paul GROLLEAU,
Formateur auprès des collectivités et des associations
Spécialiste du fait religieux et de la laïcité

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, Paul Grolleau a suivi des études de philosophie à la Sorbonne et de théologie à l'Université Grégorienne de Rome. Directeur du Centre National de l'Enseignement Religieux (CNER) entre 1982 et 1985, il rejoint ensuite la Ville de Juvisy-sur-Orge comme Directeur de la communication puis comme Directeur Général des Services.

Cofondateur de l'association « Ouvrir le débat », il met sa double expérience au service d'élus locaux désireux de réfléchir à la place de la laïcité dans la vie locale.

FORMAT

Cette formation se déroule le **vendredi 1^{er} juin 2018** de 9h30 à 17h30 à Paris (Opéra).

CONDITIONS TARIFAIRES

Le montant de la journée de formation est de **425 euros TTC par participant**.

Pour une inscription individuelle dans le cadre de la préparation aux concours d'attaché et de rédacteur, le montant est de 135 euros TTC.

Ce tarif comprend l'intégralité des frais de la formation ; le déjeuner et l'accueil-café sont inclus.

Votre Contact

PROGRAMME

» La « laïcité à la française »

Approches historiques, juridique et sociologique

Les droits et les devoirs des agents municipaux

Les droits et les devoirs des usagers des services publics municipaux

Quelques idées fausses sur la laïcité

Laïcité « ouverte » ou « fermée ». Vrai ou faux débat ?

» La laïcité au jour le jour : quelle politique territoriale ?

Inventaire de situations rencontrées

Quelles questions se poser ?

Quelles décisions prendre ?

Le rôle et la responsabilité de l'élu

Quelle organisation mettre en place ?

Quelles actions engager tant en interne qu'en direction de la population ?

De quels outils se doter pour « faire vivre la laïcité ? »

La place des collectivités dans le dialogue interreligieux

EXERCICES PRATIQUES

La pédagogie pratiquée permet un va et vient entre des apports théoriques et conceptuels indispensables et la prise en compte des expériences concrètes et des questions des participants.

Vidéos et débats

Votre Contact

Bulletin d'inscription

COLLECTIVITES LOCALES ET LAÏCITE

DES REPERES POUR COMPRENDRE. DES OUTILS POUR AGIR.

VENDREDI 1^{ER} JUIN
9H30-17H30

Nom

Prénom

Fonction

Email

Ligne directe

Mobile

Organisme

Adresse

Code postal..... Ville

INSCRIPTION A RETOURNER A :

Eléonore Carpentier

Mercure local - Groupe Mercure
18, avenue de l'Opéra - 75001 Paris
eleonore.carpentier@mercurelocal.fr
01.84.16.07.40 - 06.82.91.37.24

Dès réception de ce bulletin d'inscription, une confirmation et une convention de stage vous seront envoyées.

Le montant de la journée de formation est de 425 euros TTC par participant.

Ce tarif comprend l'intégralité des frais de la formation ; le déjeuner et l'accueil-café sont inclus.